



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-98151>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-98151**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-57281

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Limoges

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21870850100018

Ville : LIMOGES CEDEX 1

Code postal : 87031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 87

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Achat de robots de nettoyage pour les piscines municipales avec pièces détachées et maintenance

Code CPV principal - Descripteur principal : 42997300

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et à la conclusion de marchés subséquents, le cas échéant. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 27/08/24 Marché n° : V4m22900au Marinier 3s France, 1 Rue Claude Chappe, 57000 Metz Montant indéfini Sous-traitance : non. Renseignements complémentaires : L'accord cadre est conclu pour pour une période de 1 an à compter de sa notification. L'accord cadre est reconduit

tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1an. La durée maximale toutes périodes confondues est de 4 ans. Le montant maximum est de 15 000.00 euro(s) Ht pour la période initiale et sera identique pour chaque période de reconduction

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/08/2024